



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

31 décembre 2022



FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Groupe de portefeuilles Harvest Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 15 mars 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 15 mars 2023

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Au 31 décembre	2022	2021
Actif		
Actif courant		
Placements	46 848 729 \$	27 218 243 \$
Trésorerie	933 795	831 194
Dividendes à recevoir	161 545	117 093
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	337 497	18 851
	48 281 566	28 185 381
Passif		
Passif courant		
Distributions à payer (note 4)	322 531	145 653
Montant à payer pour les options vendues	392 394	152 214
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	-	72 236
	714 925	370 103
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	47 566 641 \$	27 815 278 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	44 859 526 \$	25 539 606 \$
Série U (CAD)	2 707 115	2 275 672
Série U (USD)	1 999 347	1 799 021
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série A	12 277 271	9 027 271
Série U	460 770	535 770
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	3,65 \$	2,83 \$
Série U (CAD)	5,88	4,25
Série U (USD)	4,34	3,36

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	1 756 125 \$	1 174 075 \$
Intérêts à distribuer	406	-
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	5 236 809	2 498 127
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	7 956 531	5 156 283
Gain (perte) net sur les placements	14 949 871	8 828 485
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(280 525)	87 385
Gain (perte) de change net réalisé	(2 251 426)	473 210
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	(104 234)	(42 560)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	396 923	(581 856)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(2 239 262)	(63 821)
Revenu total (montant net)	12 710 609 \$	8 764 664 \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	369 098 \$	259 005 \$
Retenues d'impôts	152 059	112 642
Coûts de l'information aux porteurs de parts	38 273	35 594
Honoraires d'audit	30 518	26 163
Honoraires des agents des transferts	11 651	11 491
Droits de garde et frais bancaires	49 809	48 031
Frais du comité d'examen indépendant	1 075	1 471
Droits de dépôt	20 476	23 652
Frais juridiques	7 143	11 028
Coûts de transactions (note 9)	77 014	71 005
Total des charges	757 116	600 082
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(18 436)	(58 385)
Total des charges (net)	738 680	541 697
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 971 929 \$	8 222 967 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	10 878 697 \$	7 607 924 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série U	1 093 232	615 043
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	1,04 \$	0,80 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série U (note 4)	1,95	1,14

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	27 815 278 \$	26 818 894 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 971 929 \$	8 222 967 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	19 143 257	9 179 068
Rachat de parts rachetables	(8 569 231)	(15 096 793)
Opérations sur parts rachetables, montant net	10 574 026 \$	(5 917 725) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(949 080)	(560 552)
Remboursement de capital	(1 845 512)	(748 306)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(2 794 592) \$	(1 308 858) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	47 566 641 \$	27 815 278 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	25 539 606 \$	25 312 295 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 878 697 \$	7 607 924 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	17 649 786	8 530 115
Rachat de parts rachetables	(6 586 143)	(14 690 183)
Opérations sur parts rachetables, montant net	11 063 643 \$	(6 160 068) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(878 956)	(515 505)
Remboursement de capital	(1 743 464)	(705 040)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(2 622 420) \$	(1 220 545) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	44 859 526 \$	25 539 606 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE U		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 275 672 \$	1 506 599 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 093 232 \$	615 043 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 493 471	648 953
Rachat de parts rachetables	(1 983 088)	(406 610)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(489 617) \$	242 343 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(70 124)	(45 047)
Remboursement de capital	(102 048)	(43 266)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(172 172) \$	(88 313) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	2 707 115 \$	2 275 672 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 971 929 \$	8 222 967 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	2 935	724
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(5 236 809)	(2 498 127)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	280 525	(87 385)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(7 956 531)	(5 156 283)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	104 234	42 560
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(396 923)	581 856
Produit de la vente de placements*	17 638 650	15 485 835
Achat de placements*	(13 420 852)	(15 078 694)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(38 411)	(9 021)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	2 948 747 \$	1 504 432 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables*	(297 228)	295 616
Rachat de parts rachetables*	71 731	39 778
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(2 617 714)	(1 282 860)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(2 843 211) \$	(947 466) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	105 536	556 966
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(2 935)	(724)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	831 194	274 952
Trésorerie à la clôture de l'exercice	933 795 \$	831 194 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus au cours de l'exercice**	406 \$	- \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt**	1 559 614	1 050 991

* Ne tiennent pas compte des opérations applicables non réglées en trésorerie (opérations en nature)

** Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
Au 31 décembre 2022				
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Énergie				
38 995	APA Corporation	2 437 164	2 464 668	5,2
52 942	BP PLC, CAAE	1 945 343	2 503 904	5,3
29 636	Canadian Natural Resources Limited	1 626 912	2 228 331	4,7
10 028	Chevron Corporation	1 573 877	2 437 099	5,1
14 039	ConocoPhillips	1 356 205	2 243 039	4,7
38 574	Enbridge Inc.	1 930 540	2 041 336	4,3
64 190	Eni S.p.A., CAAE	2 014 742	2 490 934	5,2
13 311	EOG Resources, Inc.	1 534 868	2 334 351	4,9
50 319	Equinor ASA, CAAE	1 707 779	2 439 804	5,1
12 388	Exxon Mobil Corporation	1 114 847	1 850 101	3,9
12 625	Hess Corporation	1 324 865	2 424 307	5,1
36 683	Murphy Oil Corporation	1 494 315	2 136 254	4,5
34 224	Ovintiv Inc.	1 571 510	2 349 866	4,9
54 905	Pembina Pipeline Corporation	2 185 715	2 523 434	5,3
17 415	Phillips 66	1 852 237	2 454 197	5,1
33 188	Shell PLC, CAAE	1 996 828	2 559 137	5,4
51 691	Suncor Énergie Inc.	2 220 673	2 220 128	4,7
41 183	Corporation TC Énergie	2 499 103	2 223 058	4,7
29 831	TotalEnergies SE, CAAE	1 887 141	2 507 484	5,3
14 073	Valero Energy Corporation	1 495 427	2 417 297	5,1
Total des actions		35 770 091	46 848 729	98,5

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2022

Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OPTIONS				
Énergie				
(5 800)	APA Corporation – janv. 2023 à 45 USD	(15 170)	(24 738)	(0,1)
(11 000)	BP PLC – janv. 2023 à 34 USD	(14 461)	(23 235)	-
(5 900)	Canadian Natural Resources Limited – janv. 2023 à 74 CAD	(12 331)	(16 343)	-
(1 500)	Chevron Corporation – janv. 2023 à 170 USD	(11 195)	(23 458)	(0,1)
(2 100)	ConocoPhillips – janv. 2023 à 115 USD	(7 908)	(16 918)	-
(5 800)	Enbridge Inc. – janv. 2023 à 54 CAD	(2 514)	(2 436)	-
(14 200)	Eni S.p.A. – janv. 2023 à 27,5 USD	(17 487)	(20 669)	-
(2 000)	EOG Resources, Inc. – janv. 2023 à 127,2 USD	(12 352)	(15 706)	-
(10 000)	Equinor ASA – janv. 2023 à 36,58 USD	(14 379)	(8 801)	-
(2 400)	Exxon Mobil Corporation – janv. 2023 à 105 USD	(12 160)	(21 805)	-
(2 500)	Hess Corporation – janv. 2023 à 135 USD	(17 118)	(31 311)	(0,1)
(5 500)	Murphy Oil Corporation – janv. 2023 à 42,5 USD	(15 440)	(17 128)	-
(6 800)	Ovintiv Inc. – janv. 2023 à 50 USD	(27 936)	(26 701)	(0,1)
(11 000)	Pembina Pipeline Corporation – janv. 2023 à 45 CAD	(9 502)	(16 775)	-
(3 400)	Phillips 66 – janv. 2023 à 100 USD	(19 144)	(28 082)	(0,1)
(6 600)	Shell PLC – janv. 2023 à 55 USD	(15 834)	(23 860)	(0,1)
(7 700)	Suncor Énergie Inc. – janv. 2023 à 41 CAD	(12 474)	(20 790)	-
(6 600)	TotalEnergies SE – janv. 2023 à 60 USD	(12 292)	(27 792)	(0,1)
(2 100)	Valero Energy Corporation – janv. 2023 à 120 USD	(14 613)	(25 846)	(0,1)
Total des options		(264 310)	(392 394)	(0,8)
Total des placements		35 505 781	46 456 335	97,7
Contrats de change à terme (note 6)			337 497	0,7
Autres actifs, moins les passifs			772 809	1,6
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			47 566 641	100,0

* Pour les options, ce chiffre représente le nombre total d'actions de la position pouvant être visées par une assignation de levée en vertu du contrat d'options.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

NOTES ANNEXES

31 décembre 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 24 septembre 2014 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 21 octobre 2014. Le 21 octobre 2014, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne sur 3 650 000 parts de série A à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 36 500 000 \$ et sur 218 170 parts de série U à 10,00 USD par part, pour un produit brut de 2 181 700 USD (2 448 849 CAD). Le 20 novembre 2014, une option de surallocation visant l'acquisition de 57 000 parts de série A supplémentaires a été exercée à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 570 000 \$. Le 2 juin 2016, le Fonds a effectué un placement secondaire de 775 000 parts de série A, à un prix de 6,00 \$ par part, pour un produit brut de 4 650 000 \$. Dans le cadre de ce placement, une option de surallocation visant l'acquisition de 116 250 parts a été exercée à un prix de 6,00 \$ par part, pour un produit brut de 697 500 \$. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie, la possibilité d'une plus-value du capital, et une volatilité globale des rendements inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions des leaders du secteur de l'énergie¹. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équilibré composé d'actions de 20 leaders du secteur de l'énergie envisageables pour un placement¹ ayant une capitalisation boursière d'au moins 5 G\$ au moment de l'investissement.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (FNB). La conversion a eu lieu le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été changé pour Energy Leaders Plus Income ETF. Les parts des séries A et U se négocient depuis comme des parts de FNB sous les symboles HPF et HPF.U. Les parts de série U sont destinées aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars américains. Elles n'étaient pas négociées avant la conversion.

Le 14 juin 2018, le fonds Energy Leaders Plus Income ETF est devenu le FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). La publication de ces états financiers a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 15 mars 2023.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2022 et 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

¹ Voir le prospectus daté du 6 juin 2022 du Fonds.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à celle-ci. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient. Les gains (pertes) réalisés et latents sur contrats de change à terme sont attribués uniquement à la série A.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notional du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global, et affectés à la série A jusqu'à ce que les contrats soient dénoués ou partiellement réglés.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série (à l'exception des contrats à terme, qui sont uniquement attribués à la série A), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période pour cette série.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série représentant une participation indivise et égale dans cette série de l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A et U se négocient à la TSX sous les symboles HPF et HPF.U. Avant la conversion en FNB, les parts de série U n'étaient pas négociées. Au 31 décembre 2022, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient respectivement à 3,65 \$ et à 4,34 USD (2,82 \$ pour la série A et 3,35 USD pour la série U au 31 décembre 2021).

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts rachetées.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice :

	Série A	Série U
Total en circulation au 1^{er} janvier 2021	11 477 271	460 770
Parts rachetables émises	3 050 000	175 000
Parts rachetables rachetées	(5 500 000)	(100 000)
Total en circulation au 31 décembre 2021	9 027 271	535 770
Parts rachetables émises	5 200 000	300 000
Parts rachetables rachetées	(1 950 000)	(375 000)
Total en circulation au 31 décembre 2022	12 277 271	460 770

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 10 444 531 parts pour la série A (9 468 093 parts en 2021) et à 561 797 parts pour la série U (540 496 parts en 2021).

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant. Le montant des distributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établi à 2 794 592 \$, dont 2 622 420 \$ pour la série A (1 220 545 \$ en 2021) et 172 172 \$ pour la série U (88 313 \$ en 2021).

Le Fonds peut verser des distributions de fin d'exercice sous la forme de parts réinvesties, qui sont par la suite consolidées. Cela n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part, mais ces distributions réinvesties font augmenter le coût de base des parts détenues.

Au cours de l'exercice, le gestionnaire a annoncé, pour toutes les séries du Fonds, une hausse des distributions mensuelles de 0,015 \$ par part à 0,025 \$ par part à compter de juillet 2022.

Le Fonds offre aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permet de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires des séries A ou U (selon le cas), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

concerné. Ils se sont élevés à 13 082 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (13 442 \$ en 2021) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncements et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 ou 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le gestionnaire a absorbé une tranche de 18 436 \$ des charges du Fonds (58 385 \$ en 2021). Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises, pour la série A uniquement. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminé. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 31 décembre 2022					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Nationale du Canada notation A	14 février 2023	17 225 876 CAD	12 600 000 USD	169 939 \$	0,7315
Banque Royale du Canada notation AA-	14 février 2023	17 223 494 CAD	12 600 000 USD	167 558 \$	0,7316
Total				337 497 \$	

Au 31 décembre 2021					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Nationale du Canada notation A	19 janvier 2022	8 205 385 CAD	6 475 000 USD	14 726 \$	0,7891
Banque Nationale du Canada notation A	19 janvier 2022	1 506 541 CAD	1 200 000 USD	(11 419) \$	0,7965
Banque Nationale du Canada notation A	19 janvier 2022	2 205 728 CAD	1 790 000 USD	(58 563) \$	0,8115
Banque Nationale du Canada notation A	19 janvier 2022	1 270 000 USD	1 623 488 CAD	(16 980) \$	1,2783
Banque Royale du Canada notation AA-	19 janvier 2022	8 209 510 CAD	6 475 000 USD	18 851 \$	0,7887
Total				(53 385) \$	

Compensation des contrats de change à terme

Au 31 décembre 2022, aucun des modes de règlement de contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2021, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères dans l'état de la situation financière. Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 31 décembre 2022 et qui ont été compensés en 2021. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

31 décembre 2022			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montant admissible à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	337 497 \$	-	337 497 \$
Passifs dérivés	-	-	-

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

31 décembre 2021			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montant admissible à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	33 577 \$	(14 726) \$	18 851 \$
Passifs dérivés	(86 962) \$	14 726 \$	(72 236) \$

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) au cours des dernières années a eu une grande incidence sur l'économie mondiale. Bien que la COVID-19 soit toujours présente, la plupart des pays ont levé la majorité des restrictions liées à la pandémie, donnant lieu à une certaine normalisation de l'activité à travers le monde. Les conséquences durables de la COVID-19 sont les importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui ont commencé à s'atténuer, mais qui demeurent dans certains secteurs, ainsi que l'importante montée d'inflation. Les pressions inflationnistes ont été exacerbées par la guerre en Ukraine et elles continuent d'avoir un effet sur l'approvisionnement et les coûts des produits de base à l'échelle mondiale. Plusieurs banques centrales ont rapidement accru leur taux d'intérêt afin de juguler l'inflation, même si cela augmente le risque d'une récession mondiale. Les facteurs énumérés ci-dessus continuent de toucher les marchés des capitaux et les économies du monde entier, et l'incertitude demeure quant à l'impact qu'ils auront sur la performance financière du Fonds. Cette situation pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

Au 31 décembre 2022, 97,7 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (97,9 % au 31 décembre 2021) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 2 322 817 \$ (1 360 912 \$ au 31 décembre 2021).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	35 982 977 \$	34 111 873 \$	1 871 104 \$	3,9

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2021				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	20 766 719 \$	18 557 061 \$	2 209 658 \$	7,9

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 35 276 391 \$ (20 251 537 \$ au 31 décembre 2021) et à 706 586 \$ (515 182 \$ au 31 décembre 2021).

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

Au 31 décembre 2022, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 93 555 \$ (110 483 \$ au 31 décembre 2021), ou 0,2 % (0,4 % au 31 décembre 2021), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Le Fonds a conclu des contrats de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut également des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	34 347 467	-	-	34 347 467
CAAE	12 501 262	-	-	12 501 262
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	337 497	-	337 497
Total des actifs financiers	46 848 729	337 497	-	47 186 226
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(392 394)	-	-	(392 394)
Total des passifs financiers	(392 394)	-	-	(392 394)

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	20 204 776	-	-	20 204 776
CAAE	7 013 467	-	-	7 013 467
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	18 851	-	18 851
Total des actifs financiers	27 218 243	18 851	-	27 237 094
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	(72 236)	-	(72 236)
Options	(152 214)	-	-	(152 214)
Total des passifs financiers	(152 214)	(72 236)	-	(224 450)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 aux 31 décembre 2022 et 2021 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

FNB Harvest de revenu Leaders de l'énergie Plus

Régions :

Au	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	48,5	48,0
Canada	23,7	24,6
Pays-Bas	5,4	4,8
France	5,3	5,2
Royaume-Uni	5,3	4,9
Italie	5,2	5,3
Norvège	5,1	5,1
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,6	2,9
Contrats de change à terme	0,7	(0,2)
Options	(0,8)	(0,6)
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Au	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
Énergie	98,5	97,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,6	2,9
Contrats de change à terme	0,7	(0,2)
Options	(0,8)	(0,6)
Total	100,0	100,0

8. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 16 091 234 \$ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital pouvant être déduite des revenus des années ultérieures.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

9. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2022 et 2021.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.